

soutient-il que le Parlement a le droit de créer une marine canadienne?

Sir WILFRID LAURIER: C'est ce que je prétends et ce qu'on a prétendu depuis les premiers jours de la Confédération.

(L'article 4 est adopté.)

Sir WILFRID LAURIER: Je propose l'amendement relatif à la réorganisation du département, dont j'ai donné avis ce matin.

Article 4a. Il y aura un département du gouvernement du Canada, qui sera appelé le département du service naval, auquel présidera le ministre de la Marine et des Pêcheries, qui sera le ministre du Service naval.

(L'amendement est adopté.)

Sir WILFRID LAURIER: Je propose l'article suivant comme article 4b:

Article 4b. Le Gouverneur en conseil peut aussi nommer un officier qui sera appelé le sous-ministre du service naval et qui sera le sous-chef du département, et il peut aussi nommer tels autres officiers et commis qui seront nécessaires pour la bonne administration des affaires du département et qui tous demeureront en fonctions jusqu'à ce qu'ils soient révoqués.

(L'amendement est adopté.)

Sur l'article 6.

M. R. L. BORDEN: Je voudrais obtenir des renseignements concernant la construction et l'acquisition des vaisseaux qu'on se propose de construire ou d'acheter. Je désire savoir où et quand ils seront construits, de quel genre sera l'outillage, où les canons et les autres armes seront fabriqués, et obtenir des renseignements généraux sur des sujets qui n'ont guère été traités jusqu'ici.

Sir WILFRID LAURIER: Pendant le débat sur le 2e lecture, j'ai déclaré que le Gouvernement se proposait de faire construire ces vaisseaux au Canada, si ce projet était réalisable. Je ne puis rien affirmer, car c'est une question qui ne peut pas être tranchée aujourd'hui; mais nous nous proposons de demander des soumissions, et des offres que nous recevrons dépendra de la construction de ces vaisseaux au Canada ou ailleurs.

M. R. L. BORDEN: Cela n'est pas encore décidé?

Sir WILFRID LAURIER: Non.

M. R. L. BORDEN: Le Gouvernement n'a pas d'idée précise quant à l'endroit du Canada qu'il choisira?

Sir WILFRID LAURIER: Je ne crois pas qu'il soit possible de faire un choix aujourd'hui. Cela dépendra des offres que nous recevrons.

M. DANIEL: Où stationneront ces vais-

seaux lorsqu'ils auront été acquis ou construits?

Sir WILFRID LAURIER: Cela dépendra de leur destination. J'ai dit ce matin que nous avons à l'heure qu'il est plusieurs vaisseaux qui protègent nos pêcheries. Je n'ai aucun doute qu'à la longue ces vaisseaux seront remplacés par ceux que nous construirons. Les uns font le service près du littoral de la Nouvelle-Ecosse, et il y en a un dans la baie de Fundy. Il serait impossible de dire en ce moment où ils stationneront.

M. DANIEL: Le Gouvernement a-t-il décidé où se tiendra le "Niobé". Je crois qu'il arrivera cet été.

Sir WILFRID LAURIER: Le Niobé se tiendra dans le golfe Saint-Laurent et servira de vaisseau-école, mais je ne sais pas encore quel sera son port d'attache.

M. DANIEL: Vu ce que j'ai appris de la quantité de charbon qu'il consomme, je crois qu'il serait bon de fixer son port d'attache à Sydney ou dans un endroit où existent des charbonnages. On me dit que ce vaisseau consomme de 15 à 17 tonnes de houille par heure. Naturellement, cette consommation est considérable et je crois que Sydney serait préférable au golfe du Saint-Laurent.

Sir WILFRID LAURIER: Je suis bien aise d'apprendre à l'honorable député que ses renseignements sont complètement faux.

M. DANIEL: En réponse à la déclaration du premier ministre, je puis dire que j'ai puisé ces renseignements dans le "Naval Annual", l'une des publications qui se trouvent toujours dans la bibliothèque; et je saisis l'occasion de me procurer ce volume et d'en lire des extraits afin que le premier ministre connaisse l'autorité que je cite. Je puis la lui faire connaître.

Sir WILFRID LAURIER: Très bien, et je ferai connaître en même temps à l'honorable député sur quelle autorité je m'appuie.

M. BLAIN: J'espère que le Gouvernement ne perdra pas de vue une importante question que les amis du premier ministre ont traitée, lorsque le bill a été mis en discussion dans une circonstance antérieure. Je veux dire que l'énorme somme d'argent qui sortira de la caisse publique soit dépensée dans les limites du Canada pour l'emploi de nos matières premières et la rétribution des ouvriers canadiens. Lorsqu'il nous a adressé la parole cet après-midi, le premier ministre ne nous a pas donné beaucoup d'encouragement à cet égard. Nous avons pu inférer de son discours qu'il se pourrait fort bien que, lors de la construction de la marine, cet